

Büron/Flüh, 25.10.2017

**Problèmes de qualités potentiels avec les mousses causés par une matière première de BASF**

Le 5 octobre 2017, BASF, l'un de nos fournisseurs de matières premières, nous a informés d'un problème de qualité potentiel. La matière concernée est le TDI, que nous utilisons pour produire des matelas en mousse.

À ce moment-là, nous n'étions pas en mesure d'évaluer de manière concluante les risques ou l'impact que cela pouvait présenter sur nos matelas.

BASF a entre-temps conclu ses tests d'analyse et nous a annoncés que les mousses qui avaient été produites avec de la matière première défectueuse ne présentent aucun danger pour la santé, à condition que la concentration du dichlorobenzène trop fortement dosé ne dépasse pas une certaine limite. BASF nous a également informés que tous les lots de ladite matière première livrée pour les mousses de matelas Swissflex® ont été contrôlés et que la concentration de dichlorobenzène est significativement inférieure au seuil de risque pour tous les lots.

Désormais, les matelas Swissflex® produits et livrés sont d'une qualité irréprochable et la situation de livraison pour les distributeurs et les consommateurs se normalisera au cours de cette semaine et des semaines à venir.

Sincères salutations

**Recticel Bedding (Schweiz) AG**



Martin Frutig  
Directeur Commercial

\*Modèles qui pourraient éventuellement contenir de la mousse défectueuse :

Swissflex : versa 18 GI, versa 20 GI, versa 22 GI, versa 24 GI, versa 24 Gomtex® et versa sinfonie.